
L'apprentissage :

Accompagnement proposé par la CMA

→ Les « Mercredis de l'apprentissage »

Réunion d'information collective (1h) + entretien individuel avec un conseiller (20 min)

Pour candidater et accéder aux offres d'apprentissage, je dois :

- Me présenter avec un dossier complet
- Avoir réalisé un stage dans le domaine visé
- Montrer au conseiller que je suis un candidat sérieux

→ Le bilan de positionnement

Tests de raisonnement, capacités d'apprentissage, mémorisation, acquis scolaires (3h)
Entretien individuel de restitution des résultats avec un psychologue conseiller en orientation (1h)

→ Le coaching « Aide à la recherche d'une entreprise »

Atelier de technique de recherche d'apprentissage :
Le CV, la lettre de motivation, la démarche de candidature (2h)

→ Le coaching « Orientation dans l'artisanat »

Test d'intérêt professionnel et travail sur le projet d'orientation dans l'artisanat (1h30)

→ L'accompagnement des candidats en situation de handicap

Accompagnement au dépôt du dossier de RQTH
Aide à la mise en place des adaptations pédagogiques pour les apprentis



→ Les conventions de stage

Possibilité de réaliser un stage pendant les vacances scolaires pour les jeunes scolarisés